



Paris, le 14 décembre 2009

### Revenus agricoles 2009 : Chroniques d'un effondrement annoncé

La Commission des Comptes de l'Agriculture a publié les résultats prévisionnels de l'année 2009.

Avec une **baisse de 34 % en 2009, après – 20 % en 2008**, le revenu moyen net par actif non salarié chute à 14 600 €, son niveau le plus bas depuis plus de 30 ans.

Ces résultats confirment la **gravité de la crise** dans laquelle sont plongées les filières agricoles. Ils traduisent **l'extrême fragilité des entreprises agricoles individuelles et familiales** confrontées à une variation de prix que nul autre secteur économique ne pourrait supporter. Alors qu'en 2008, 16% des exploitations agricoles avaient un revenu nul ou négatif, cette situation va encore s'aggraver.

Les baisses de revenu sont considérables. Elles dépassent 50 % pour les producteurs de céréales, de fruits et les éleveurs laitiers et conduisent à un nivellement par le bas des revenus agricoles. En maraîchage et viticulture d'appellation, la baisse est respectivement de 34 % et 8%. Les seules améliorations concernent les éleveurs bovins viande (+17%), ovins (+22%), hors sol (+10%) et la viticulture hors appellation (+39%). Ces progressions en élevage interviennent toutefois après 3 années consécutives de baisse, les revenus des éleveurs demeurant inférieurs au revenu moyen agricole. Plus globalement les **niveaux de revenu sont inquiétants et décrochent** largement par rapport au revenu moyen de la population française.

Cette situation catastrophique démontre une fois de plus les **effets désastreux de 15 années de démantèlement, progressif mais implacable, des outils de régulation** de la PAC.

Au delà des actions de court terme qui s'imposent, cette situation démontre la nécessité de **mettre en place des mécanismes efficaces garantissant un pacte "agriculteur / consommateur" gagnant - gagnant**. Nous devons pour cela :

- Rénover des outils de régulation de marchés pour qu'ils remplissent pleinement leur rôle de stabilisation sans pour autant constituer des débouchés à part entière,
- Mettre de la transparence dans la transmission des prix tout au long des filières pour garantir un juste retour de la valeur ajoutée aux producteurs et un prix final consommateurs équitables. Les consommateurs ont récemment dénoncé à juste titre les écarts inexplicables entre les évolutions des prix agricoles et des prix alimentaires.

« La dégradation du revenu agricole est insupportable pour les agriculteurs et incompréhensible pour les consommateurs. Cette situation n'est plus tenable, elle démontre une fois de plus l'impérieuse nécessité d'une politique agricole et alimentaire forte et régulatrice. L'agriculture ne trouvera pas son salut dans l'OMC. Il faut sortir de cette impasse et bâtir une nouvelle régulation alimentaire mondiale. » a déclaré Luc Guyau, Président des Chambres d'agriculture.

#### Contacts Presse

Assemblée Permanente des Chambres d'agriculture  
Marie BESSON – Tél : 01 53 57 11 37 – Port : 06 88 75 96 56  
[marie.besson@apca.chambagri.fr](mailto:marie.besson@apca.chambagri.fr)

Agence Albertine & Media - Tél : 01 48 24 04 50  
Bertrand de Tilleul – Port : 06 10 34 60 46  
[b.detilleul@albertine-media.fr](mailto:b.detilleul@albertine-media.fr)

